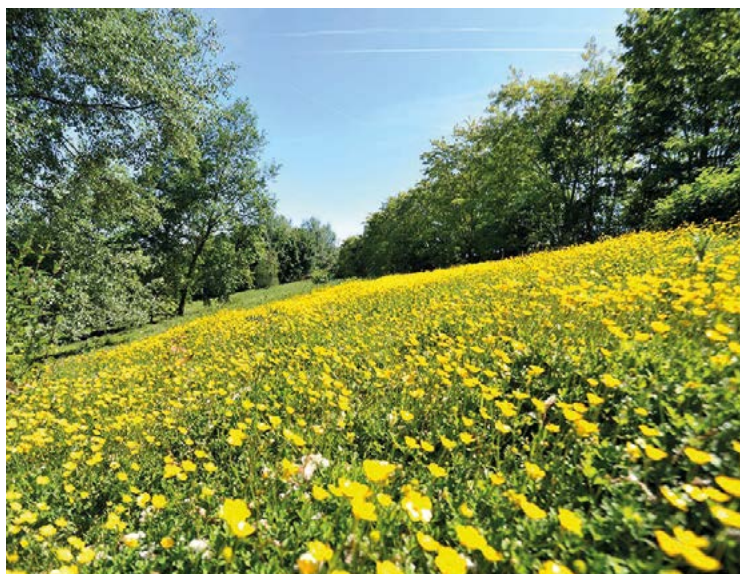
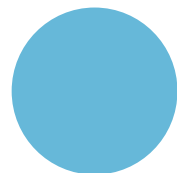


DES TERRES, DES PROJETS, RENATURER, REBOISER, OUVRIR DES PARCS AU PUBLIC



ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

L'ACTION

ECT est un acteur de l'aménagement, engagé dans l'économie circulaire du réemploi des terres excavées.

L'ENGAGEMENT

ECT s'engage sur l'éco-conception et la réalisation de projets d'aménagement durables. Ces projets sont conçus en concertation avec les collectivités et autofinancés par la réutilisation de terres inertes.

LES CHIFFRES

Chaque année, ECT gère 15 millions de tonnes de terres, plante 10 000 arbres et accueille près de 500 enfants pour des activités vertes et pédagogiques.

LES ÉQUIPES

ECT emploie 190 collaborateurs en Île-de-France répartis sur une quinzaine de sites en exploitation.

AMÉNAGER DE NOUVEAUX HORIZONS



01. LE CONSTAT

Les sites délaissés sont trop souvent le lieu de dépôts sauvages et d'occupations illégales. Leur dégradation met en danger la sécurité des administrés alors qu'émergent difficilement solution et financement.

ECT a développé un modèle durable et concerté pour donner une deuxième vie à ces sites sensibles, anciens sites industriels, carrières désaffectées, devenus friches ou simples terrains en déshérence.

02. LA RECONQUÊTE

Sur le site, ECT applique les principes d'une économie circulaire de réemploi des terres excavées. L'apport de terres inertes permet une valorisation du site et une réhabilitation du sol, par un nouveau modelé adapté au nouvel usage : un parc paysager dont les coteaux seront reboisés et les espaces publics aménagés.

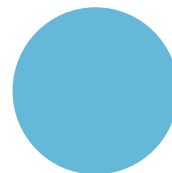
03. L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les éléments de l'aménagement sont choisis en concertation avec la collectivité : modelés, plantations et cheminements, parcours de santé, installations de jeux, arboretum. La transformation du terrain s'achève par une ouverture au public et une réappropriation du site par les riverains.



Andilly (95), Les 30 Arpents, en 2010 pendant l'aménagement et au printemps 2018

S'ENGAGER POUR UNE ÉCO-CONCEPTION DU PROJET



Quelques courtes années après la fin des travaux d'aménagement, la renaturation s'achève avec la reconquête des lieux par la flore et la faune locales.



Moussy-le-Neuf (77), aménagement paysager au printemps 2018

Les projets sont conçus dans le respect des réglementations environnementales et urbanistiques. ECT exploite les sites dans le cadre d'arrêtés préfectoraux ICPE/ISDI ou de permis d'aménager instruits par les services de l'Etat.

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'analyse de l'impact environnemental du projet permet de mettre en œuvre avec des écologues les stratégies d'évitement, de réduction ou de compensation. Les objectifs de sauvegarde de la biodiversité s'expriment à travers la préservation des espèces floristiques et faunistiques, la plantation de variétés locales et une gestion optimisée des eaux de pluies.

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE, UN ENTRETIEN MODÉRÉ

Avec une alternance de prairies, de bois et d'espaces plus aménagés, nos projets privilégient une conception raisonnée qui propose une gestion différenciée des usages du parc et favorise un entretien modéré des espaces.

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Notre partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles veut inscrire durablement l'insertion paysagère dans la stratégie d'aménagement de l'entreprise. Nos projets sont respectueux du territoire, de son histoire et de la projection dans l'avenir souhaitée par ses édiles.



Jeunes plantations à La Gloriette, Brie-Comte-Robert ; chaque année, ECT plante plus de 10 000 arbres

NOS RÉALISATIONS

Parcs, reboisements et aménagements réalisés sur des modelés de terres inertes



1



2



3



4



5



6

1 Brie-Comte-Robert (77), La Gloriette

3 Combs-la-Ville (77), Bois d'Egrenay

5 Stains (93), Les 3 Rivières

2 La Courneuve (93), Parc départemental

4 Andilly (95), Les 30 Arpents

6 Moussy-le-Neuf (77)